Compt. for. 8900-9201-7508

À jour : avril 1996

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géré par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, dique
Ancrage, boîte d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec réserve de la régénération
Coupe avec réserve de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe par bandes
Bricolage partiel (dégrossi ou épiné)
Plantation à racines nues
Plantation en godets
Plantation de boutures
Ensemencement
Fertilisation
Espèces commerciales récoltées dans les tiges boisées (diamètre libres)

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — à sapin
Pessière
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portée-tige)
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — à sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — avec pin blanc
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — avec pin rouge
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze brun)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec thuya
— — — — avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Bouleaux à bouleaux blancs avec pin blanc
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — avec pin rouge
Peuplerie avec sapin
— — avec pin blanc
— — avec pin gris
— — avec pin rouge
Peuplerie à peuplier faux-tremble ou rouge
— — avec sapin
Cédrière rouge résineux
Cédrière résineuse
Mélangés à feuillus tolérants
— — — sur station frais

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — à feuillus tolérants
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
Cédrière
Peuplerie
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — — à peuplier faux-tremble
— — — à peuplier
— — — à peuplier hybride
— — — à tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bande
Coupe partielle par trouées
Coupe partielle plus épaisseur légère
Chablis partiel
Chablis épars
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche mesurée
1 à 50 %
5 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Coupe totale
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE :
C (ans)	D-DD ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
100	101-plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30	30-80
90-30	30-90
100-30	30-100
80-50	50-80
90-50	50-90
100-50	50-100
100-70	70-100

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jeune inéquienne) : Peuplé à dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieux inéquienne : Peuplé à dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges entre 30 et 60 ans. Autres peuplements, majorité des tiges soit plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	2m	3	4m	5	6m	7m
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 39%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 60 %	o
Forte	61 à 90 %	+
Abrupte	91 % et plus	x

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 5 E 3 C3 g 50 m D
— S : défoliation
— 5 : classe de pente
— E : classe d'âge
— 3 : perturbation
— C : classe de densité
— 3 : classe de hauteur
— g : sous groupe d'essences groupement d'essences

R C1 c 65 D1
— R : classe de pente
— C1 : classe d'âge
— c : code de l'origine
— 65 : origine
— D : classe de densité
— 1 : classe de hauteur
— D : type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : CONSULTANTS D.G.R. INC.
SIGNATURE : Jacques H. Lalibertés
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987 / Année de publication : 1988 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique 23° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative : 9
Unité de gestion : 24-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage : 1
Mode de tenure ou de gestion : 000
Bloc d'aménagement : 16
Concessionnaire ou autres : 04
Bassin hydrographique : 3440*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité : 97300*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle : 1094*
Région écologique : 8g*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 930 MANICOUAGAN

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-C-13 S.E. S.O.	22-C-14 S.E. S.O.	22-C-15 S.E. S.O.
22-C-12 N.E. S.E. S.O.	22-C-11 N.E. N.O. S.E. S.O.	22-C-10 N.E. N.O. S.E. S.O.
22-C-5 N.E.	22-C-6 N.O.	22-C-7 N.E. N.O.

22 G/11 S.O.